

Les enjeux du travail des femmes,

Sylvie Schweitzer,

Vingtième siècle, n° 75, juillet-septembre 2002, Presses de Sciences Po

S Schweitzer est professeur d'histoire contemporaine à Lyon2. Elle est membre du Centre Pierre Léon.

Article très intéressant parce qu'il jette un regard nouveau sur la façon d'analyser le travail des femmes. Un seul regret, il n'est pas toujours écrit de façon très claire.

Les femmes ont toujours travaillé, d'accord. Mais encore ?

Elles ont représenté au moins le tiers de la population active depuis deux siècles [avant, on ne peut pas savoir, il n'y a pas de statistiques individuelles puisqu'on ne recense que les ménages]. Pourtant, leur travail est « invisible » en quelque sorte parce que, « dès les années 1830-1850, conçu comme un des attributs de la citoyenneté, il remplace la propriété ; or, privées du droit de vote et d'éligibilité, les femmes ne furent pas, mentalement et politiquement, incluses dans cet ensemble. »

On les décrit comme des concurrentes des hommes sur le marché du travail or, rien n'est moins vrai parce qu'elles n'ont longtemps pas exercé les mêmes métiers qu'eux. « Bien rares étaient les métiers mixtes, jusqu'à ces dernières décennies. Pour quelques centaines de milliers d'enseignantes, d'ailleurs assignées aux écoles de filles jusqu'aux années 1970, combien de métiers fermés ! »

DES REPERES CHRONOLOGIQUES

Il y a relativement peu de travaux sur l'histoire du travail en général et encore moins sur celle du travail des femmes. On peut faire une chronologie qui épouse les étapes de l'industrialisation :

- 1^{ère} étape : prépondérance de l'agriculture, du charbon, de la vapeur et des chemins de fer
- 2^{ème} étape : à partir de 1880, développement urbain, électricité, automobile, production et diffusion de masse
- 3^{ème} étape : à partir de 1960, atome, avion, informatique, grande consommation et extension des secteurs tertiaire et quaternaire.

Mais cette chronologie correspond surtout au travail des hommes. Une division de l'histoire du travail des femmes dans ce cadre n'a ainsi que peu de sens.

Une autre typologie consiste à s'appuyer sur l'histoire politique. Mais la première guerre mondiale n'est pas vraiment un tournant dans l'histoire du travail des femmes, contrairement à ce que l'on a tendance à dire ; elles ne se retirent pas en masse du marché du travail pendant l'entre-deux guerres ; quant aux années qui suivent la seconde guerre, s'il y a un repli d'activité, c'est surtout le cas des mères peu qualifiées. Cette chronologisation brouille donc les cartes [c'est celle de l'ouvrage de Battagliola]¹.

UN ENSEIGNEMENT DISCRIMINANT

Les droits à l'enseignement jouent un rôle fondamental et insuffisamment relevé. Comme elles sont exclues de l'enseignement, mêmes si les filles voulaient suivre certains cursus, elles ne le pouvaient pas. Dans les années 60-70, dans le débat sur les inégalités scolaires, « les inégalités de sexe font « de la figuration ». »

Les formations professionnelles sont insuffisamment étudiées. Les filles sont concentrées dans un petit nombre de formations, donc de métiers. Les écoles primaires supérieures sont ainsi très adaptées aux segments du marché du travail offerts aux femmes. Les études historiques montrent ainsi que les filles continuent d'étudier après le primaire élémentaire, et en grand nombre. En 1888, il y a 4 334 filles dans les EPS et 5 940 dans l'enseignement secondaire ; en 1935, elles sont 47 835 dans les EPS, 55 340 dans les cours complémentaires, 42 340 dans l'enseignement secondaire et 14 000 dans les EPCI. En 1935, les garçons sont 47 134 dans les EPS, 41 242 dans les cours complémentaires, 32 777 dans le technique et plus de 100 000 dans le secondaire².

Un certain nombre d'écoles deviennent mixtes aux alentours de la première guerre. Mais polytechnique ne devient mixte qu'en 1972, HEC en 1973, les ENS ne fusionnent qu'en 1986 ; l'ENA est mixte dès 1946 mais fondamentalement misogyne.

« Pour mieux comprendre la présence différenciée des femmes et des hommes sur le marché du travail, il faut étudier l'inégalité d'accès des filles à certains cursus, ou plus exactement, la non mixité des cursus ». Le problème, c'est que l'on ne sait pas grand-chose, faute de travaux d'historiens sur le sujet.

Dans l'enseignement, des agrégations spécifiques sont instaurées pendant cent ans, de 1882 à 1974 et on a longtemps recruté plus de capésiennes et moins d'agrégées. Cette tardive mixité des concours « est la clef, trop ignorée, me semble-t-il, de la longue inégalité dans la représentation des hommes et des femmes parmi les fonctionnaires d'autorité. » En effet, les concours féminins étaient rarement ouverts alors que les masculins recrutaient tous les ans.

¹ Les remarques entre crochets sont de moi

² Jean-Paul Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collègues du peuple*, Editions du CNRS, 1992

La très grande majorité des CAP sont longtemps restés fermés aux femmes.

SI PEU DE METIERS...

« Fruit de cette inégalité des formations, la longue assignation des femmes à certains secteurs d'emploi est patente. » L'histoire du travail des femmes est passée par trois phases : on a étudié les « travaux de femmes », puis le salariat, à travers la figure de l'ouvrière et de l'employée, enfin l'accès à de nouveaux métiers professionnalisés. Mais, là encore, on manque de travaux.

Par exemple, la figure de l'ouvrière du textile masque que les femmes « se comptent par millions, dans tous les secteurs industriels ». « Pour l'instant, on se contente de noter que les ouvrières à domicile sont, à la charnière des 19^e et 20^e siècles, un tiers des ouvrières recensées ; on ne pousse pas plus avant quand les enquêtes du Bureau international du travail en recensent encore largement plus d'un million à la fin du 20^e siècle. » Par exemple, les assistantes maternelles sont 400 000 aujourd'hui. Les domestiques, les infirmières, les sages-femmes, les assistantes sociales et les institutrices n'ont suscité fort peu de travaux non plus.

Les femmes associées à leur conjoint sont sous-estimées. Ce n'est pas parce que le droit civil et le droit fiscal ne leur accordent pas d'existence que les historiens doivent faire de même. Sans oublier toutes celles qui tiennent boutique en leur nom propre, « ce qui, quand elles sont mariées, les émancipent civilement et économiquement à partir de 1908 [...] Il y a plus d'un million de patronnes de l'industrie et du commerce en 1851, presque autant en 1906, en 1936, 600 000 à la fin du 20^e siècle.

DES TAXINOMIES INSUFFISANTES

« L'INSEE divise et organise les professions selon des critères masculinisés. » cela aboutit à ce que 60 % des femmes se retrouvent dans six seulement des trente et une catégories socio-professionnelles.

Critique de la notion d'activité : « c'est d'ailleurs cette notion d'activité qui resterait à creuser pour comprendre où s'enracine la longue invisibilité du travail des femmes. L'inactivité ne se confond pas avec l'oisiveté, de même que le travail ne se réduit pas à l'activité. »

Les historiens se contentent trop souvent « de raisonnements enracinés dans les recensements officiels de la population », alors qu'ils sous-estiment systématiquement les femmes parce qu'elles sont mal comptabilisées (épouse de...), et exercent souvent des métiers de service qui semblent moins légitimes que ceux liés à la production de biens.

On accrédite l'idée que les femmes se retirent – en nombre – du marché du travail après leur mariage, y compris les ouvrières. Or, si les femmes se replient sur l'espace privé, elles y travaillent. Mais peut-être qu'on ne le voit pas parce que qu'elles travaillent sans être déclarées pour pouvoir continuer à toucher l'allocation de salaire unique, dans les années 50-60. Quant à l'image de la femme qui n'a jamais travaillé, elles sont 3,7 % des 16-29 ans et 12% des 30-50 ans, en 1977, selon les travaux de l'INSEE. Au début des années 70, 75% des femmes n'ont jamais arrêté leur activité. Enfin, les femmes constitue le gros des troupes d'auxiliaires, créées dans la fonction publique pour pallier les absences ou les congés des titulaires. Auxiliariat qui « a toujours empêché la promotion, interdit les retraites et permis un licenciement plus aisé. »

DES IDENTITES SOCIALES PLURIELLES

Difficile de se définir socialement quand on change souvent de métier au cours de sa vie professionnelle, comme cela a été le cas de nombreuses femmes.

La catégorie « employés » est un fourre-tout qui regroupe 80% de femmes. Encore plus depuis 1982 où on a supprimé la référence au caractère non manuel du travail, ce qui a permis d'inclure les femmes de ménage. « D'autres typologies apparaissent nécessaires qui prennent en compte le contenu des métiers » et « le niveau des rémunérations »